



LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE PUBLIC

LA LANDE DE LA RENCONTRE

35140

Saint Aubin du Cormier

Tel : 02 99 45 14 45

lpa.st-aubin@educagri.fr



DOSSIER D'INFORMATION Classes de 1ere BAC Pro

STAGE A L'ETRANGER

PROGRAMME ERASMUS + de l'enseignement agricole public breton BEEP2



PROGRAMME ERASMUS+ BEEP2



Le programme Erasmus+ de l'enseignement agricole public breton « BEEP2 » permet en priorité aux élèves de première BAC Pro de Saint Aubin du Cormier de bénéficier **d'une aide pour la réalisation d'un stage en entreprise en autonomie en Europe**. Ce stage, organisé dans le cadre périodes de stage en milieu professionnel fait partie de la formation.

- Les élèves peuvent partir (par équipe de 2 maximum) en stage pour une durée de deux semaines minimum avec **10 jours complets en entreprise obligatoires** (Exemple : départ le dimanche 27 mai, retour le samedi 09 juin)
- Les destinations : 33 pays (les 28 pays membres de l'Union Européenne complétés de la Macédoine, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie).

L'aide pour un tel stage est financière sous la forme d'une bourse Erasmus+ dont le montant est variable selon le pays de destination (voir la grille de financement en Annexe 2). **Elle ne prétend en aucun cas couvrir l'ensemble des frais imputés par le déplacement mais représente une aide considérable**. Une avance de 70% du montant sera versée avant le départ en stage.

L'aide prend aussi la forme d'un accompagnement spécifique par l'établissement des élèves pour les préparer et valoriser ce séjour.

LA MOBILITÉ DE STAGE AVEC ERASMUS+

UN LEVIER POUR L'EMPLOI

- Tous les pays européens sont fortement touchés par le chômage des jeunes. Toutes les études par l'Agence Erasmus + démontrent que la mobilité à l'étranger favorise l'insertion professionnelle des jeunes : leur accès à l'emploi est plus rapide que la moyenne
- Il s'agit de faire la différence au moment de rentrer sur le marché du travail : le stage donne au CV un double label, à la fois "pro" et "international". Pour les recruteurs, c'est un gage de réelles connaissances linguistiques et de compétences : adaptabilité, débrouillardise...

UNE OPPORTUNITÉ POUR DÉVELOPPER DES CAPACITÉS PERSONNELLES

Les voyages forment la jeunesse ! Partir en stage à l'étranger permet de :

- Prendre confiance en soi
- Gagner en autonomie, devenir indépendant
- Rompre avec le quotidien
- Rencontrer d'autres cultures, avoir une ouverture sur le monde
- Mieux se connaître, épanouissement personnel

SI VOUS ETES INTERESSE(E) :

1- Lisez attentivement la déclaration d'intention ci jointe (annexe 1), complétez là, signez là et retournez là à Mme Canton après en avoir fait une copie **avant le 1er octobre**. C'est votre feuille de route.

2 Votre intention sera étudiée par l'équipe pédagogique et vous aurez une réponse avant le 31 octobre

3 Si elle est retenue la préparation de ce séjour pourra débuter dans le respect du calendrier ci joint (**Annexe 3**)

4 Un dossier de bourse Erasmus+ sera constitué avec vous dans le cadre de cette préparation d'ici fin janvier

EXEMPLE



Elle est composée de deux éléments à cumuler :

- un forfait voyage selon la distance

Les frais de voyage sont calculés en fonction de bandes kilométriques selon le barème suivant :

Distance de voyage	Montant par participant	Distance de voyage	Montant par participant
Moins de 100 km	0 €	Entre 3000 et 3999 km	530 €
Entre 100 et 499 km	180 €	Entre 4000 et 7999 km	820 €
Entre 500 et 1999 km	275 €	Plus de 8000 km	1100 €
Entre 2000 et 2999 km	360 €		

Un calculateur de distance est à votre disposition pour définir la bande kilométrique applicable : http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr

- un forfait journalier pour les frais liés à la durée de l'activité dans le pays de destination

Pays de destination	Taux journalier	
	Jour 1 – Jour 14	Jour 15 – Jour 60
Autriche	32	22
Belgique	32	22
Bulgarie	32	22
Chypre	34	24
République tchèque	32	22
Allemagne	29	20
Danemark	38	27
Estonie	25	18
Grèce	31	22
Espagne	29	20
Finlande	34	24
Croatie	25	18
Hongrie	31	22
Irlande	35	25
Islande	35	25
Italie	32	22
Liechtenstein	31	22
Lituanie	25	18
Luxembourg	34	24
Lettonie	29	20
L'ancienne république yougoslave de Macédoine	29	20
Malte	29	20
Norvège	31	22
Pays Bas	36	25
Pologne	31	22
Portugal	28	20
Roumanie	31	22
Suède	36	25
Slovénie	25	18
Slovaquie	29	20
Turquie	31	22
Royaume-Uni	39	27

ANNEXE 1

Déclaration d'intention

(A LIRE TRES ATTENTIVEMENT, A COMPLETER, A SIGNER ET A RETOURNER A MME CANTON.
CONSERVEZ UNE COPIE)

ELEVE

CLASSE : _____

NOM :	Prénom :
Né(e) le :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tel. Portable de l'élève :	
Courriel élève :	

RESPONSABLE LEGAL (Parents/ tuteur)

NOM :	Prénom :
Né(e) le :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tel. Portable :	Tel. Fixe :
Courriel:	

L'ÉLÈVE ET SES PARENTS / TUTEURS LÉGAUX ONT BIEN NOTÉ CE QUE SIGNIFIAIT ÊTRE INTÉRESSÉ PAR UNE AIDE POUR LA RÉALISATION D'UN STAGE EN ENTREPRISE EN AUTONOMIE EN EUROPE. ILS S'ENGAGENT A :

- ▶ Faire des recherches et établir des contacts pour trouver une structure de stage (voir **Annexe 3** du dossier d'information)
 - pour un hébergement lors du séjour
 - pour organiser le transport (identification du mode de transport sans oublier les possibilités de départ à plusieurs, réservation le moment venu, paiement ...) jusqu'à la structure de stage et pour le retour
 - pour organiser le séjour globalement (découverte du pays, des conditions de vie au quotidien : argent, communication ...)
- ▶ Elaborer un budget pour le séjour (voir **Annexe 4** du dossier d'information)
- ▶ Etre en veille et réactif sur sa messagerie de l'élève où toutes les informations seront transmises au fil de l'année
- ▶ Prendre connaissance des informations du pays de destination (voir **Annexe 3** du dossier d'information)
- ▶ Se préparer au séjour à l'étranger en suivant les temps organisés par l'établissement (par exemple : préparation linguistique, sessions de formation spécifiques mises en place ...)



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
« La Lande de la Rencontre »

Site internet : <http://www.st-aubin.educagri.fr/>

Identifiant SIRET: 193 509 403 00013

Code INE établissement : 0350940G



- ▶ Etre attentif aux informations qui seront données par l'établissement sur la sécurité, les usages/coutumes et les points de réglementation liés au pays d'accueil (mineurs, machines ...) et aussi le respect du règlement intérieur du lycée, afin de se comporter de façon responsable lors du séjour
- ▶ Prendre contact avec la compagnie d'assurance et l'organisme de sécurité sociale pour s'assurer que la couverture nécessaire sera bien en place
- ▶ Se conformer au calendrier prévu (**Annexe 5** du dossier d'information) des démarches demandées
- ▶ Au stade de la candidature (en janvier), fournir toutes les informations (aucune omission) utiles dans le cadre d'un stage à l'étranger ; (informations nécessaires concernant la structure de stage, fiche sanitaire médicale, ...)
- ▶ Engager les dépenses nécessaires pour assurer le séjour (titre de transport ...)
- ▶ Communiquer au retour du séjour les éléments justificatifs exigés dans le contrat financier Erasmus
- ▶ Communiquer sur sa mobilité pendant et à l'issue du séjour (power point de présentation, création d'un blog si demandé, Moveagri...)
- ▶ signaler à Mme CANTON du lycée tout problème

DANS CE CADRE L'ELEVE SOUHAITERAIT REALISER UN STAGE EN ENTREPRISE EN AUTONOMIE :

DATES DE STAGE (2 semaines minimum) :

TYPE DE STRUCTURE (*Exemple : exploitation bovins viande, syndicat de rivière, pépinière ...*)

-
-
-

PAYS SOUHAITES :

-
-
-

NIVEAU EN ANGLAIS

basique moyen bon très bon

Votre motivation sera précisée dans une **lettre de motivation en français** à joindre à cette déclaration d'intention.

Vous y développerez les objectifs :

- Professionnels
- Culturels
- Développement personnel



Signature des parents, ou tuteurs légaux
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de l'élève,
précédée de la mention « lu et approuvé »

L'établissement dans le cadre de son accompagnement :



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
« La Lande de la Rencontre »

Site internet : <http://www.st-aubin.educagri.fr/>

Identifiant SIRET: 193 509 403 00013

Code INE établissement : 0350940G



- ▶ procédera à la sélection des élèves répondant aux critères avant fin octobre
- ▶ préparera l'élève pour qu'il puisse prendre des contacts avec des structures de stage, pour l'organisation du séjour en général et l'adaptation à l'environnement de la structure d'accueil
- ▶ si besoin, accompagnera l'élève et la famille dans ses démarches de recherche d'une structure de stage
- ▶ finalisera les objectifs et le contenu du stage en lien avec la structure de stage
- ▶ préparera l'élève à l'expérience de mobilité
- ▶ établira les documents nécessaires au séjour et pour l'obtention de la bourse : conventions de stage et de financement entre le lycée, la structure d'accueil, l'élève et ses parents/tuteurs légaux
- ▶ s'occupera du versement de l'avance (70%) de l'aide Erasmus+, et du solde de l'aide Erasmus+ à l'élève/aux parents de l'élève au retour du stage une fois les justificatifs transmis
- ▶ si nécessaire organisera l'accompagnement de l'élève vers le lieu de séjour et pour le retour
- ▶ traitera de manière confidentielle tous les renseignements personnels reçus dans le cadre de la mobilité
- ▶ sera facilement joignable par l'élève et si nécessaire, viendra en aide à l'élève durant son séjour
- ▶ procédera en fin de période de mobilité à l'évaluation du séjour de l'élève (option facultative mobilité, valorisation du séjour ...)

CADRE RESERVE A L'AVIS DE L'ETABLISSEMENT

Les critères pris en compte par l'équipe pédagogique sont les savoirs-être (respect, assiduité, ponctualité, ...) lors des stages précédents et dans le lycée.

<p>Le coordonateur pédagogique, <u>Nom :</u> <u>Prénom :</u> <u>Avis :</u> Favorable <input type="radio"/> Défavorable <input type="radio"/> <u>Signature :</u></p>	<p>Le professeur principal de la classe de l'élève, <u>Nom :</u> <u>Prénom :</u> <u>Avis :</u> Favorable <input type="radio"/> Défavorable <input type="radio"/> <u>Signature :</u></p>
<p>Le directeur de l'établissement, <u>Nom :</u> <u>Prénom :</u> <u>Avis :</u> Favorable <input type="radio"/> Défavorable <input type="radio"/> <u>Signature :</u></p>	<p>Le référent mobilité, <u>Nom :</u> <u>Prénom :</u> <u>Avis :</u> Favorable <input type="radio"/> Défavorable <input type="radio"/> <u>Signature :</u></p>

ANNEXE 5

Calendrier indicatif



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
 « La Lande de la Rencontre »

Site internet : <http://www.st-aubin.educagri.fr/>

Identifiant SIRET: 193 509 403 00013

Code INE établissement : 0350940G



Quand ?	Quelle action ?	Qui ?
4 Septembre 2018	Réunion d'information	Lycée Elève Famille
Septembre 2018	Les élèves et les familles qui ont l'intention de se porter candidat informent le référent mobilité et lui transmettent la déclaration d'intention (Annexe 1 + lettre de motivation)	Elève Famille
1 ^{er} octobre 2018	Date limite pour le dépôt des déclarations d'intention	Elève Famille
30 octobre (au plus tard)	Le lycée confirme les projets des élèves	Lycée
16 novembre 2018	Réunion d'information aux familles	Lycée
Décembre 2018	Point au cas par cas lors de la réunion parents / professeurs	Elève Famille Lycée
31 janvier 2019 au plus tard	L'élève doit avoir trouvé sa structure de stage et transmet les coordonnées de celles-ci à Mme CANTON	Elève Famille
1 ^{er} février 2019 au plus tard	Mise en place des démarches administratives et transmission des documents aux familles par courriel	Lycée
Février 2019	Préparation au séjour par les familles et l'élève <ul style="list-style-type: none"> ▶ Renseignements sur le pays ▶ Organisation pratique (mode de transport, coût de la vie ...) ▶ Elaboration d'un budget 	Elève Famille
31 mars au plus tard	Retour du dossier administratif par les familles à Mme CANTON L'apprenant (ou ses parents s'il est mineur) a complété, imprimé et signé les contrats financiers. L'apprenant (ou ses parents s'il est mineur) a complété la convention de stage et le programme de travail, signe chaque exemplaire puis transmet à Mme CANTON pour signature à la structure de stage et directeur.	Elève Famille
Mi avril au plus tard	A réception des contrats financiers, et de la convention, la bourse est mise en paiement sur le compte dont l'apprenant a fourni le RIB (avance de 70 % du montant).	Organisme payeur
A partir d'avril	Une fois la convention signée par la structure de stage, l'élève et la famille peuvent acheter le billet d'avion. (en concertation avec les autres familles si départ groupé)	Elève Famille

De novembre 2018 à avril 2019	<p>Sessions de formation préalable au départ à l'intention des élèves qui partent (participation au club mobilité du lycée / participation aux sessions de formation proposées)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Citoyenneté et inter culturalité ▶ Sécurité (risques éventuels et des procédures d'urgence, législation) ▶ Préparation option mobilité 	Élèves/adultes lycée
Mai 2018	Réunion à destination des élèves pré départ	Elève Lycée
Mai/Juin 2019	<p>Début du stage en fonction de la filière</p> <p>Evaluation de la première partie de l'option facultative mobilité par le maître de stage</p>	Elève Familles Lycée Structure
5 juillet 2019 (au plus tard)	A l'issue du stage, l'élève transmet au référent mobilité les documents nécessaires signalés lors de la réunion de préparation au départ pour recevoir le solde de la bourse	Elève Lycée
Fin septembre 2019	Paiement du solde de la bourse Erasmus (30 % complémentaires à l'avance préalable)	
Avant fin décembre 2019	<p>Evaluation de la deuxième partie de l'option facultative mobilité</p> <p>Compte-rendu de l'élève devant les élèves de secondes et premières</p> <p>Réalisation d'un blog par l'élève sur Moveagri</p>	Elève Lycée

ANNEXE 3 :

UNE BASE DE DONNEES DE STRUCTURES POTENTIELLES DE STAGE PEUT VOUS ETRE TRANSMISE, CONTACTEZ MME CANTON : emilie.canton@educagri.fr

Webographie indicative et adresses utiles

Pour optimiser votre démarche

- **Commencez vos recherches environ 6 mois à l'avance.**
- **Évaluez votre niveau linguistique et commencez à le renforcer avant de partir.**
- **Faites le point sur vos compétences et vos motivations.**
- **Définissez le contenu du stage en proposant votre mission « idéale ».**
- Adaptez votre CV et votre lettre de motivation **dans la langue et selon les pratiques du pays.**
- **Personnalisez vos envois en cherchant le nom des directions ou des ressources humaines.**
- **N'hésitez pas à envoyer des relances si vous n'avez pas de réponse au bout de 10 jours.**

POUR TROUVER UNE STRUCTURE DE STAGE

Moveagri: <http://moveagri.ning.com/> (rubrique Trouver un stage)

MOVEAGRI est un site, fonctionnant comme un réseau social, dédié aux apprenants et aux enseignants de l'enseignement agricole, pour aider à préparer les mobilités à l'étranger et les valoriser.

Woofing

Le WWOOFING (World Wide Opportunities on Organic Farms = Opportunités dans les fermes bio du monde entier) vous propose de travailler dans une ferme bio à l'étranger.

Si ce site concerne le bénévolat, ce réseau vous permet de contacter des structures qui sont potentiellement également intéressées par le recrutement de stagiaires.

N'oubliez pas les **Points Information Jeunesse, comité de jumelage, Maison de l'Europe** qui ont un réseau à l'étranger et peuvent vous aider à trouver un stage !

CONSEILS PRATIQUES

<http://www.enroutepourlemonde.org/>

Etudier à l'étranger, faire un stage, trouver un job ou un emploi, partir comme volontaire, participer à un échange, une rencontre interculturelle... ou tout simplement voyager ?

Pour favoriser la mobilité des jeunes bretons à l'étranger, ce site propose des conseils pour bâtir son projet et préparer son départ (formalités, transport, logement...);

L'INFORMATION AUX VOYAGEURS

Fiches-pays <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>

Fiches Conseils aux voyageurs <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Sites internet des ambassades et consulat français indiqués dans la Fiche-pays

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>

ANNEXE 4

BUDGET DU SEJOUR	
Transports vers lieu de séjour *	<input type="text"/>
<i>frais acheminement gare ou aéroport France (voiture, taxi ...)</i>	
<i>train, bus, avion (principal)</i>	
<i>train, bus, avion (secondaire)</i>	
<i>frais acheminement gare ou aéroport Pays accueil (voiture, taxi ...)</i>	
Séjour au quotidien *	<input type="text"/>
<i>logement</i>	
<i>nourriture</i>	
<i>transport quotidien</i>	
Autres frais *	<input type="text"/>
<i>passport</i>	
<i>assurances spécifiques</i>	
<i>frais de visites touristiques</i>	
<i>carte étudiante internationale</i>	
<i>frais de communication</i>	
<i>divers</i>	
TOTAL	<input type="text"/>

* les postes de dépenses sont indicatifs

